



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fiche de poste / 2019-XXXX

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Responsable de la prospective emplois/métiers (H/F)

Catégorie : A

Corps : Attaché d'administration de l'État

Groupe RIFSEEP : 3

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Ressources humaines

Emploi(s) type : Responsable de ressources humaines GRH01

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général- Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie – Bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle

182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS CEDEX 01

Missions et activités principales

Au sein du bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle, la/le titulaire du poste sera chargé.e de coordonner le secteur prospective emplois/métier (2 agents), et d'élaborer la stratégie de gestion anticipée des emplois et des compétences (GAEC). En lien avec le secteur recrutement et évolutions professionnelles et le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations, il/elle participe également à l'élaboration de la stratégie prévisionnelle de recrutement .

1/ Piloter le développement de la gestion anticipée des emplois et des compétences et accompagner sa mise en œuvre

- développer la « méthode » de gestion anticipée des emplois et des compétences sur chaque filière métier selon les priorités retenues (analyser la structure des emplois, métiers et compétences du ministère, ses évolutions et leurs référentiels)

- exploiter des données quantitatives et qualitatives et rédiger des notes et documents de synthèses à l'appui de ces analyses

- Animer et coordonner les contributions des parties prenantes (autorités d'emploi des directions métiers, établissements publics, DRAC, SCN ...) et définir les orientations stratégiques en matière de gestion anticipée des emplois et des compétences

- organiser les différents comités de gouvernance,

- mettre en place un observatoire de l'emploi et des métiers

- piloter la refonte du répertoire ministériel des métiers du ministère et veiller à son actualisation régulière

- définir les besoins en termes de SI compétence (paragonnage avec les autres ministères) et participer aux travaux interministériels dans le domaine

- participer au plan de recrutement (définition des besoins en termes de concours, formations, recrutement et mobilité), et participer aux réflexions sur les parcours de carrières, sur les métiers et les corps statutaires, etc.

2/ Assurer l'élaboration et le suivi des dossiers des différentes instances de dialogue social

- veiller à la préparation des travaux

- assister aux différentes séances et assurer les comptes-rendus

- participer à d'autres instances du dialogue social (commission GPRH, GT, CT, CHSCT..)

3/ Contribuer à faire connaître les emplois et les métiers du ministère

- participer à des actions de communication et d'information sur les métiers du ministère

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques et savoir faire

- Concepts de la GPEEC (Expert)
- Outils et méthodes en matière de statistiques (Maîtrise)
- Organisation et métiers du ministère (Maîtrise)
- Concevoir un outil, un dispositif (Expert)
- Diagnostiquer (Maîtrise)
- Coordonner (Maîtrise)

Savoir-être (compétences comportementales)

- Esprit de synthèse
- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines du ministère, la sous-direction du pilotage et de la stratégie (DRH 3) est constituée de trois bureaux :

- le bureau du recrutement et des évolutions professionnelles (BREP) élabore la politique et les objectifs en matière de recrutement et de développement professionnel des agents, notamment à travers l'organisation des concours et la mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions « métiers », autorités d'emploi. Il organise les concours, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Il facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel.
- le bureau du recrutement et des parcours professionnel (BRPP) Le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (BFPDC) assure l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en lien avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.
- le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations définit la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre, assure la partie du budget relative aux dépenses de personnel, le suivi des emplois et de la masse salariale, et est garant du respect des équilibres ministériels en emploi et crédits de personnel.

Liaisons hiérarchiques

La/le responsable de la prospective emplois/métiers est placé.e sous l'autorité de la/du chef.fe du bureau du recrutement et de l'évolution professionnelle.

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures :

Copie impérative à : recrutements.sg@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Date de mise à jour : 16/05/2019